



ENVIRONNEMENT
CÔTE · NORD



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier
du gouvernement du Canada.
This project was undertaken with the financial support
of the Government of Canada.



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La première cohorte carbone de la Côte-Nord

Sept-Iles, le 16 mars 2022 — Environnement Côte-Nord est en recrutement de sept entrepreneur.e.s pour former une cohorte régionale d'entreprises qui souhaitent améliorer leur empreinte carbone.

L'empreinte carbone mesure les gaz à effet de serre (GES) émises par une activité humaine. Elle est un bon indicateur de l'impact d'une activité sur l'environnement. Cet impact est généralement exprimé sous la forme d'une quantité de dioxyde de carbone (CO₂). Une entreprise émet des gaz à effet de serre d'une multitude de façons (transport, production, consommation énergétique, achats, etc.). L'empreinte carbone s'applique ainsi à tous les types d'entreprises.

Réduire son empreinte carbone permet d'agir directement en faveur de l'environnement, de réduire sa facture énergétique, d'améliorer sa compétitivité sur le marché, d'améliorer son image en posant des actions concrètes pour le climat en plus d'être une entreprise leader à l'atteinte de l'objectif du Canada de carboneutralité d'ici 2050.

Faire partie de la Cohorte Carbone Côte-Nord permet de profiter d'un **accompagnement personnalisé de la part d'une firme d'experts**, d'échanger directement avec d'autres entreprises poursuivant les mêmes objectifs, de diminuer la charge administrative et financière de la démarche. Celle-ci est en effet éligible à un soutien du Fonds Écoleader à concurrence de 75 % du montant total.

Les travaux prévus au sein de la cohorte comprennent un inventaire des GES émis par l'entreprise, deux ateliers de travail en groupe, un plan d'action de réduction des GES avec un outil de suivi, une formation pour les employés de même que du soutien concret pour la mise en œuvre du plan d'action. Toutes ces mesures seront adaptées selon la réalité et les ambitions de chaque organisation participante.

Le début des travaux en entreprise se feront au mois de mai 2022 et se dérouleront sur une période d'environ 12 mois. De plus, un plan de communication sera spécialement conçu par Environnement Côte-Nord pour faire connaître l'entreprise et son engagement, jusqu'en 2024.

Une **séance d'information** avec les experts et les responsables du projet aura lieu en ligne le **31 mars 2022 à 9 h**. Les détails du projet ainsi que les étapes de celui-ci seront présentés. Ce sera l'occasion pour les participant.e.s de poser leurs questions ainsi que de manifester leur intérêt. Pour l'inscription ou pour plus d'information, les personnes intéressées peuvent contacter le chargé de dossier en écoresponsabilité, Isaac Forrest au iforrest@crecn.org.

Instaurer un Climat de Changement sur la Côte-Nord

Le lancement de la Cohorte Carbone constitue la première mesure annoncée par Environnement Côte-Nord, dans le cadre de la démarche Climat de changement, une propulsion dans l'action climatique nord-côtière.

Sur trois ans, cette initiative portée par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et les 16 CRE partenaires, vise d'abord à informer et sensibiliser les personnes clés des collectivités territoriales et les acteurs socioéconomiques du Québec face à l'action climatique. Elle permettra également de favoriser le partage d'expertises régionales et faire rayonner des initiatives concrètes, à accompagner les élu.e.s, les gestionnaires et les professionnel.le.s de milieux publics ou privés pour l'identification des enjeux sur lesquels ils/elles peuvent agir le plus efficacement et la mise en place de mesures efficaces ainsi qu'à élaborer des outils et développer des ressources pour passer à l'action.

S'inscrivant directement dans ce mouvement, la Cohorte Carbone Côte-Nord est la mesure choisie pour inspirer les entreprises d'ici à agir concrètement en faveur du climat et contribuer ainsi aux objectifs de carboneutralité. D'autres actions touchant notamment les municipalités locales et régionales seront mises de l'avant par Environnement Côte-Nord dans les prochains mois.

Ce projet est réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

— 30 —

À propos d'Environnement Côte-Nord

Environnement Côte-Nord est un organisme sans but lucratif actif dans la région depuis maintenant près de 30 ans. Issu du milieu et autonome, il a le mandat de promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement. Par son action, empreinte de rigueur, respect et ouverture, il favorise la prise en compte des enjeux et préoccupations environnementales dans le développement régional.

Source et demande d'entrevues :

Cohorte Carbone Côte-Nord
Isaac Forrest
Chargé de dossier en écoresponsabilité
iforrest@crecn.org
418.962.6362, option 4

Démarche Climat de changement
Caroline Cloutier
Directrice générale adjointe
ccloutier@crecn.org
418.962.6362, option 1